CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1091** **VALABLE JUSQU'AU** **14/10/2027**

ÉDITÉ LE 01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/02/1996

Raison sociale : MULTI BAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2025

Capital : 900 000

11 RUE DE LA CHATAIGNE
57280 HAUCONCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ 1996B085

Siret : 403 797 012 00065

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 11337 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H59401S1254000/002133840

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H59401S1254000/002133840

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 87 33 17 91 **Fax :**

Portable : 06 45 47 76 48

Responsabilité légale :
MB FINANCES 3D (830 826 939) / ASSISTANCE TECHNIQUE ET INGENIERIE (988 370 722) / ALLIBERT CLAUDE, JOEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.multibat57.com

E-mail : contact@groupe-multibat.com

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 428 040 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	38	20/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/09/2026 08:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.